

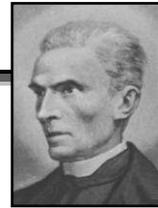


Mars 2020

Fraternitas Sacerdotalis Sancti Pii X

n° 175

Bulletin mensuel des membres de la Tradition catholique



Confrérie Marie Reine des Cœurs

Le Moulin du Pin F - 53290 Beaumont-Pied-de-Bœuf

Le Père Eymard et la Vierge Marie

Le mot de l'aumônier

Saint Pierre-Julien Eymard (1811-1868) a été un grand dévot de Notre-Dame. Il a avoué lui-même qu'il était arrivé au Saint-Sacrement par Marie¹. Il fut d'abord membre de la Société de Marie (Mariste), fondée par le Père Colin, avant de fonder la Congrégation des Pères du Saint-Sacrement. L'influence de la Sainte Vierge enveloppe toute sa vie.

À l'âge de 11 ans, il fait le voyage à pied de La Mûre, son village natal, à Notre-Dame du Laus qui se trouve à 80 km de la maison paternelle. Il s'y rend pour se préparer à la première communion. Il estime que c'est dans ce sanctuaire que sa vocation a commencé à germer : « *C'est là que j'ai pris ma vocation des mains de la Sainte Vierge* »². Au Laus, il rencontre le Père Touche qui l'incite à communier tous les dimanches, le confirme dans son attrait pour le sacerdoce et l'incite à répondre à l'appel de Dieu. Ce pèlerinage est aussi l'occasion pour lui d'un approfondissement de sa dévotion mariale : « *Là, Marie est si mère, si bonne, si tendre* »³.

Mais voici une nouvelle étape de sa dévotion mariale : la mort de sa mère le 5 août 1828. Il écrira bien plus tard : « *J'ai médité sur l'amour de la très sainte Vierge sur moi, depuis mon enfance ; j'ai béni Notre-Dame du Laus et le jour où je l'ai prise pour ma Mère, lors de la mort de ma pauvre mère ! Et depuis, que de grâces ! Je lui demandais à ses pieds... d'être prêtre un jour* »⁴.

Le Père Eymard n'a pas seulement attribué sa vocation sacerdotale à Marie, mais prétend aussi que c'est Elle qui l'a conduit à la grâce de fondateur : « *[Marie] m'a donné à son divin Fils comme son serviteur, son enfant de tendresse... Comme Elle m'a mené par la main, toute seule, au sacerdoce ! Puis au très saint Sacrement !* »⁵.

Tout jeune prêtre, il fait une retraite au Laus avant sa nomination comme curé de Monteynard. Puis, en 1839, c'est son désir de vie religieuse mariale qui se trouve enfin satisfait. Il sera Mariste,

c'est-à-dire membre d'une société religieuse, et portera le nom de Marie. Comme religieux, il vivra d'une spiritualité toute mariale.

Le 23 mai 1855, il fait déposer le projet d'institut qu'il prépare sur l'autel de la basilique du Laus. Il veut en faire un « *bouquet d'amour à cette bonne Mère* »⁶. C'est que le Père Eymard discerne, à chaque étape de son itinéraire spirituel, l'action de la Sainte Vierge. Il estime que c'est Elle qui l'a conduit au Saint-Sacrement. Il écrit : « *De Nazareth, Jésus alla au Cénacle et Marie y fit sa dernière demeure* ». De Mariste, il deviendra Père du Saint-Sacrement, instituteur de nouveaux « *Cénacles* ».

Après la fondation de la branche féminine de son institut - les Servantes du Saint-Sacrement -, il n'a d'autre ambition que de « *former de véritables adoratrices de Jésus eucharistie sur le modèle de Notre-Dame du Cénacle, adorant et vivant autour du divin Tabernacle* »⁷. Pour lui, Marie est la « *parfaite adoratrice, toute dévouée au salut du monde* »⁸. C'est qu'Elle a été la première adoratrice du Verbe incarné.

Il attribue, plus que jamais, à Marie toutes grâces que ses deux instituts reçoivent : « *Depuis 1856, que de grâces : grâce de persévérance... grâce d'unité, malgré les éléments contraires... Puis toutes les grâces faites à la société même* »⁹.

Enfin, le 1^{er} mai 1868, peu de temps avant sa mort, saint Pierre-Julien Eymard fait honorer la Vierge Marie sous le titre de « *Notre-Dame de l'Eucharistie* »¹⁰. La conviction mariale dominante du Père Eymard est la même que celle du Père de Montfort : C'est Marie qui forme Jésus en nous¹¹.

Faut-il rappeler, pour terminer, que le *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* se termine par une manière de pratiquer la parfaite dévotion à Marie dans la sainte communion ?¹²

Abbé Guy Castelain+

¹ Sur ce sujet, relire le bulletin n° 152, février 2018.

² Nous donnons ici les références officielles que l'on peut retrouver sur le site des œuvres complètes du Père Eymard. CO 27.

³ CO 260.

⁴ NR 44, 109.

⁵ NR 94, 109.

⁶ CO 502.

⁷ CO 624.

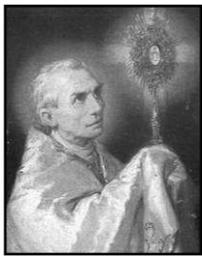
⁸ RR 78, 24 ; RS 14, 36.

⁹ NR 44, 94.

¹⁰ Relire le bulletin n° 152, février 2018.

¹¹ *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge*, n°s 35 et 219.

¹² VD 266-273. Relire le bulletin n° 35.



Vie de saint Pierre-Julien Eymard

❖ 4 février 1811 : naissance à La Mûre et baptême le lendemain. Il est confirmé, le 22 mai 1822, à l'âge de 11 ans, et l'année suivante, le 16 mars 1823, il fait sa 1^{re} communion.

❖ À l'âge de 13 ans : pèlerinage à Notre-Dame du Laus où il fait une confession générale ; la Sainte Vierge lui obtient une contrition de larmes. Le Père Touche lui confirme sa vocation.

❖ Août 1828 : mort de sa mère ; aux pieds de l'Immaculée à Grenoble, il s'exclame : « Ah ! Dès ce jour, soyez mon unique Mère ; mais plus que tout : cette grâce que je sois prêtre un jour ! ».

❖ En 1829, à l'âge de 18 ans, le Père Guibert, o.m.i., lui obtient l'entrée au noviciat à Marseille. Le 7 juin 1829, il reçoit l'habit religieux à Marseille, mais il doit sortir de l'institut pour raison de santé. Le 3 mars 1831, son père décède. Sa vocation ne trouve plus d'obstacle.

❖ Les étapes du sacerdoce : 17 mars 1832 : tonsure cléricale ; 16 juin 1832 : Ordres mineurs ; 23 mars 1833 : sous-diaconat ; 21 juillet 1833 : diaconat ; 20 juillet 1834 : ordination sacerdotale. Le 15 juillet il était entré en retraite préparatoire au sacerdoce ; il écrit dans ses notes : « Être prêt à mourir après ma première messe ». Le 22 juillet 1834, il célèbre sa première messe à Notre-Dame de l'Osier (Isère).

❖ 17 octobre 1834 : nommé vicaire à Chatte ; première messe à Chatte le 26 octobre 1834. Le plus souvent, il y dira sa messe à l'autel de la Vierge.

❖ 2 juillet 1837 : nommé Curé à Monteynard qu'il quitte le 18 août 1839 pour entrer chez les Maristes (Société de Marie). Le 20 août, il est au noviciat.

❖ 26 novembre 1839 : nommé directeur spirituel du collège de Belley ; il fait ses premiers vœux de religion le 16 février 1840.

❖ 24 septembre 1844 : nommé provincial et premier assistant du R.P. Colin. Au mois de décembre 1845, il se voit confier le Tiers-Ordre de Marie. En 1846, il est nommé visiteur général jusqu'en 1851.

❖ 21 janvier 1851 : grâce de fondateur à Fourvière.

❖ De 1851 à 1855 : il est directeur du collège de la Seyne-sur-Mer.

❖ 19 avril 1853 : grâce de fondateur à La Seyne.

❖ 22 avril 1856 : il est relevé de ses vœux et du 30 avril au 13 mai, il fait une retraite décisive à Paris.

❖ 13 mai 1856 : fondation des Pères du Saint-Sacrement, autorisée par l'archevêque de Paris.

L'Annonciation méditée par le Père Eymard



Le Père Eymard a fait à Rome, en 1865 une longue retraite personnelle¹ dans le contexte de la négociation pour fonder une communauté à Jérusalem, si possible au Cénacle. Il arrive à Rome le 10 novembre 1864. Son projet n'aboutira pas, mais il repartira après avoir franchi la dernière étape de son itinéraire spirituel, qui trouve son achèvement dans la grâce du 21 mars 1865 avec le « *don de la personnalité* ». Le 30 mars 1865, il quitte Rome.

Le dimanche 26 mars 1865, dans sa première méditation, saint Pierre-Julien Eymard contemple l'adoration du Verbe incarné par la très sainte Vierge Marie. Voici ses notes spirituelles :

Voilà, voilà mon modèle, ma mère Marie ! Première adoratrice du Verbe incarné. Oh ! Que cette première adoration de la Vierge mère dut être parfaite en soi, agréable à Dieu, et riche en grâces ! Quelle dut être la perfection de l'adoration de Marie au premier instant de l'Incarnation ?

1° [Le premier acte d'adoration a dû être] Une adoration d'humilité, d'anéantissement devant la souveraine majesté du Verbe, devant le choix de sa pauvre servante, devant le poids de tant de bonté et d'amour pour Elle, pour tous les hommes. Tel doit être le premier acte, le premier sentiment de mon adoration, à la sainte communion.

2° **Le second acte d'adoration** de la très sainte Vierge dut être naturellement un acte de joyeuse reconnaissance de son infinie et ineffable bonté pour les hommes, de leur donner leur Sauveur ; d'humble reconnaissance de Lui faire à Elle, quoique indigne, tant de grâce, une si grande miséricorde d'être son heureuse servante. La reconnaissance de la très sainte Vierge dut être tout naturellement un acte d'amour à la vue de tant de bonté – d'exaltation, de louange et de bénédiction. La reconnaissance est tout cela. C'est l'expansion en la personne bienfaitrice, grande, aimante. C'est le cœur de l'amour que la reconnaissance de l'homme.

3° **Le troisième acte d'adoration** de la très sainte Vierge dut être un acte de dévouement, *Ecce ancilla Domini* (Lc 1, 38), l'offrande, le don d'Elle-

¹ La grande retraite de 1865 du Père Eymard a été éditée dans *Le bienheureux Pierre-Julien Eymard, La grande retraite de Rome 25 janvier-30 mars 1865*, édition critique de l'autographe, introduction et notes : E.C. Núñez, édition du texte : E.C. Núñez et A. Garreau, Rome, Maison généralice des prêtres du Très Saint-Sacrement, 1962, 308 pages ; et dans *Saint Pierre-Julien Eymard, Retraites et notes spirituelles personnelles*, Éd. A. Guitton, vol. II, Rome, 1996, pp. 23-138. On peut la trouver sur Internet, sur le site des œuvres complètes.

même, de toute sa vie pour Le servir, heureuse de Le servir, regrettant d'être si peu, d'avoir si peu, de pouvoir si peu pour Le servir d'une manière digne de Lui, voulant Le servir tout comme Il le voudra, par tous les sacrifices qu'Il lui plaira, heureuse de Lui plaire et de correspondre ainsi à son amour pour les hommes en son Incarnation.

4° **Le quatrième acte d'adoration** de la très sainte Vierge dut être un acte de compassion pour les pauvres pécheurs pour qui le Verbe de Dieu venait s'incarner, par amour, afin de les sauver. Elle dut encore intéresser son infinie miséricorde pour eux et s'offrir à réparer pour eux, à faire pénitence pour eux, afin d'obtenir leur pardon, leur retour vers Dieu, – qu'ils eussent le bonheur de connaître leur Créateur et leur Sauveur, de L'aimer et de Le servir, et de rendre ainsi à la très sainte Trinité l'honneur et la gloire qui Lui sont dus par toute créature, mais surtout par l'homme, le tendre objet des miséricordes et de l'amour de ce Dieu si grand et si bon !

Oh ! Que je voudrais adorer Notre-Seigneur comme L'adorait cette bonne Mère ! J'ai fait à Notre-Seigneur une grande demande: celle de me donner la très sainte Vierge adoratrice comme ma vraie mère, de me faire part de sa grâce, de cet état d'adoration continuelle pendant qu'Elle portait le Verbe incarné en son sein si pur, en ce ciel de vertus et d'amour si grand, en ce soleil sans tache.

Je sens que ce serait une des grandes grâces de ma vie. Je vais aujourd'hui faire toutes mes adorations, en union avec cette Mère des adorateurs, cette Reine du Cénacle. Oh ! Que j'aurais besoin de me mettre enfin aux pieds de Notre-Seigneur pour être instruit par Lui, et commencer par cette science du cœur qui comprend mieux que toutes les études de la vie ! ✍

Eymard et Montfort

Dans une prédication à ses religieux du Saint-Sacrement, saint Pierre-Julien Eymard a déclaré ce qui suit :

« *Nous sommes venus pour combattre l'indifférence... Qui me brûle ? L'amour, Jésus-Christ au Saint-Sacrement ! Vous avez perdu le cœur ? Nous voulons vous le faire retrouver ! Comment ? Par Jésus-Christ : "Je suis venu apporter le feu sur la terre, et Je veux qu'il brûle !" (Lc 12,49). Il faut des incendiaires après tout. Prenez un tison, courez le monde. Que j'aime le bienheureux Grignon de Montfort quand il parle de la fin du monde : il parle d'hommes de feu qui vont partout renouveler la terre. Est-ce nous ? Pourquoi pas ? Il peut y avoir des hommes plus saints, qui aient plus de puissance, mais on est appelé... » (PR 53, 5).*

Vie de saint Pierre-Julien Eymard (suite et fin)

- ❖ 6 janvier 1857 : inauguration de l'exposition du Saint-Sacrement, rue d'Enfer, Villa Chateaubriand à Paris.
- ❖ 1858 : installation au 68, faubourg Saint-Jacques ; début de l'œuvre pour la communion des adultes.
- ❖ 1859 : fondation du 2° Cénacle de Marseille par le Père de Cuers, compagnon de la première heure du Père Eymard. Mgr de Mazenod est le premier inscrit à l'Agrégation du Saint-Sacrement.
- ❖ 1862 : fondation du 3° Cénacle à Angers.
- ❖ 1863 : approbation canonique à Rome. Le Père Eymard y fait sa première retraite.
- ❖ 1864 : publication des constitutions de la Société des Pères du Saint-Sacrement.
- ❖ 26 mai 1864 : fondation des Servantes du Saint-Sacrement, branche féminine, sous la tutelle de Mgr Angebault, évêque d'Angers. Mère Marguerite Guillot en est la première Supérieure générale.
- ❖ 1864-1865 : essai de fondation au Cénacle de Jérusalem qui se soldera par un échec.
- ❖ Du 25 janvier au 30 mars 1865 : le Père Eymard fait sa « *grande retraite à Rome* ».
- ❖ 21 mars 1865 : vœu de personnalité du P. Eymard. Il atteint l'union transformante à cette occasion.
- ❖ 6 juillet 1865 : le Père Eymard est élu Supérieur général à vie par le premier Chapitre général.
- ❖ 1866 et 1867 : fondations de Cénacles à Bruxelles et du noviciat à Saint-Maurice (Versailles).
- ❖ 1867 : suite au percement des grandes artères de Paris, la Société se transfère au boulevard Montparnasse, rue Leclerc (jusqu'en 1869).
- ❖ Du 27 avril au 2 mai 1868 : le Père Eymard fait sa dernière retraite à Saint-Maurice (Versailles), peu avant la mort.
- ❖ 21 juillet 1868 : dernière messe à Grenoble, à Notre-Dame de La Salette.
- ❖ Samedi 1^{er} août 1868 : le Père Eymard rend son âme à Dieu à La Mûre, son village natal.
- ❖ 1876 : installation rue de Friedland, de la maison appelée *Corpus Christi*, près de l'Étoile, à Paris. Le corps du Père Eymard y arrive le 29 juin 1877.
- ❖ 12 août 1908 : la cause de béatification est introduite à Rome sous le pontificat de saint Pie X, appelé le « *pape de l'Eucharistie* ».
- ❖ 12 juillet 1925 : le Père Eymard est béatifié par le pape Pie XI.
- ❖ 9 décembre 1962 : le Père Eymard est canonisé par Jean XXIII (selon les règles traditionnelles) au lendemain de la clôture du concile Vatican II.
- ❖ 2006 : publication sur le Web de tous les écrits de saint Pierre-Julien Eymard.
- ❖ 2008 : édition des 17 volumes de ses écrits, comprenant 10 500 pages. La correspondance occupe à elle seule 2 212 lettres (251 destinataires) regroupées en 3 volumes.

Le Traité de la vraie dévotion commenté



par le Père Plessis, *s.m.m.*

Rappel du plan (avec les numéros du Traité) :

Introduction (1-13)

Partie I. De la vraie dévotion en général (14-119)

Partie II. De la parfaite dévotion (120-273)

Chapitre III. Effets de la parfaite dévotion (213-225)

Art. 4. Grande confiance en Dieu et en Marie (216)

Article 4. Grande confiance en Dieu et en Marie

L'enchaînement est évident entre cet effet et les précédents, spécialement avec le dernier (cf. art. 3). Cependant ici l'objet de la confiance n'est plus simplement Dieu par le moyen de Marie, mais simultanément Dieu et Marie. Cela n'empêche pas cette confiance d'être produite par Marie, et par le moyen de la parfaite dévotion. Pour s'en convaincre, il suffit de voir les quatre raisons apportées par Montfort :

1) On n'approche plus de Jésus par soi-même et appuyé sur ses mérites, mais seulement par Marie et présenté par cette bonne Mère. Cela suffit déjà pour n'avoir pas à craindre d'être rebuté (cf. 3^o motif, n^{os} 144-145).

2) Marie, pour compenser les mérites, grâces et satisfactions qu'on Lui a abandonnés, communique ses vertus à son esclave d'amour et le revêt de ses propres mérites. Il peut dire lui-même à Dieu, en toute vérité et avec une entière confiance : « *Je suis Marie, votre servante : qu'il me soit fait selon votre parole* » (Lc I, 39).

3) Marie ne communique pas seulement ses vertus et ses mérites, mais Elle se donne Elle-même tout entière à ceux qui se sont donnés tout à Elle. Car, il ne sera pas dit qu'Elle se laissera vaincre en générosité. Un tel échange, si avantageux pour nous, est le fondement de notre confiance. Marie sera notre richesse : « *Le disciple La prit pour tous ses biens* » (Jn XIX, 27), notre force : « *Vous êtes ma force et ma gloire dans le Seigneur* », le gage de notre fidélité : « *Je vous poserai comme un cachet sur mon Cœur pour qu'il reste fidèle* », le sein où, comme un enfant sevré des plaisirs de la terre, nous puiserons les consolations célestes (Ps CXXX, 2).

4) Nous avons tout remis à Marie, soit pour qu'Elle le garde (valeur méritoire des bonnes œuvres), soit pour qu'Elle le donne pour la plus grande gloire de Dieu (valeur impétratoire et satisfac-

toire des mêmes bonnes œuvres). Cette bonne Mère deviendra ainsi l'unique trésor en qui nous aurons confiance. Mais, tout en étant notre trésor, Marie est aussi le trésor du Seigneur, « *Elle est le Trésor du Seigneur* » dit un pieux dévot. Ce grand Dieu y a enfermé tout ce qu'Il a de plus précieux, y compris son propre Fils (n^o 23), pour que les hommes soient enrichis de sa plénitude. Qui ne voit dès lors quel sujet de confiance et de consolation cet échange nous apportera ?

À suivre...

Retraites Mariales Montfortaines



❖ Au Moulin du Pin (53)

- du 15 au 20 juin 2020 (mixte, 19 places)

- du 7 au 12 décembre 2020 (mixte, 19 places)

Directeur de la retraite : abbé G. Castelain

Renseignements et inscriptions :

Le Moulin du Pin ☎ 02.43.98.74.63.

❖ Au Trévoux (29)

- du 6 au 11 juillet 2020 (mixte, 24 places)

Directeur de la retraite : abbé G. Castelain

Renseignements et inscriptions :

Confrérie Marie Reine des Cœurs ☎ 06.38.79.52.73.

❖ À l'Étoile du Matin (57)

- du 20 au 25 juillet 2020 (mixte, 36 places)

Directeur de la retraite : abbé G. Chauvet

Renseignements et inscriptions :

L'Étoile du Matin ☎ 03.87.06.53.90.

❖ À la Domus Dei à Enney (CH)

- du 3 au 8 août 2020 (mixte, 24 places)

Directeur de cette retraite : abbé C. Pellouchoud

Renseignements et inscriptions :

Domus Dei ☎ [41] 26/921.11.38.



❖ 2 749 membres au 27 février 2020.

❖ Le samedi 7 mars 2020, une Messe est célébrée pour les membres défunts (et vivants) de la CMRC.

❖ Les reçus fiscaux sont à demander au moment du don (à l'ordre de C.M.R.C. – F.S.S.P.X). 66 % du don sont déductibles de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Un don de 100 € = réduction d'impôt de 66 € pour une contribution aux frais de la Confrérie de 34 €.

❖ La Confrérie sur Internet : site *La Porte Latine*.

❖ IPNS. Responsable de publication :

Abbé Guy Castelain, F.S.S.P.X. ☎ 06.38.79.52.73.